

ATTESTATION D'ACCEPTATION DE CHAQUE CANDIDAT(E)
ET ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ABSENCE DE CONDAMNATION, SANCTION
OU INCOMPATIBILITES

Je soussigné(e),

Numéro de licence :

- accepte d'être candidat(e) sur la liste
..... conduite par
....., en sa qualité de Tête
de liste, en vue des élections 2024 au Comité de direction de la Ligue des Hauts-de-
France de Tennis ;
- Atteste, par la présente, sur l'honneur :
- Ne pas faire l'objet d'une interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article 131-26 du Code pénal ;
 - Ne pas faire définitivement l'objet une sanction disciplinaire d'inéligibilité à temps ;
 - Ne pas avoir déjà fait l'objet d'une condamnation pénale, en France ou à l'étranger, à raison de faits constituant un manquement à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs ;
 - Respecter les obligations en matière d'honorabilité prévues à l'article L. 212-9 du Code du sport et ne pas faire l'objet d'une interdiction administrative d'exercer telle que prévue à l'article L. 212-13 du même Code ;
 - Ne pas être salarié¹ de la Fédération, d'une Ligue, d'un Comité départemental, ou agent public placé auprès de la Fédération, d'une Ligue ou d'un Comité départemental.

Fait à

Le

Signature

¹ Est considérée comme salariée toute personne rémunérée au titre d'un contrat de travail.